

P.br
6

354

GUSTAVE FRANCONIE

Député de la Guyane Française



L
39H



CINQUIÈME

à un Vieux Nègre

DE LA GUYANE

~~1953~~
39H



LA COOTYPOGRAPHIE

Société Ouvrière d'Imprimerie — II, Rue de Metz, Courbevoie (Seine)
Téléphone 260

1909

BIBLIOTHEQUE ALEXANDRE FRANCONIE



20039704

MANIOC.org
Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

35H



GUSTAVE FRANCONIE

Député de la Guyane Française



CINQUIEME

à un Vieux Nègre

DE LA GUYANE

~~L~~
~~39H~~



LA COOTYPOGRAPHIE
Société Ouvrière d'Imprimerie — II, Rue de Metz, Courbevoie (Seine)
Téléphone 260

1909

CINQUIÈME A UN VIEUX NÈGRE I

DE LA GUYANE



Hé bien ! Hé bien ! mon cher Vieux Nègre. . . . Qu'est-ce que cela veut dire ? . . . Ça ne marche donc pas tout-à-fait comme sur des roulettes, là-bas, à Cayenne ? . . .

En effet, qu'est-ce que j'apprends ? . . . Que le fameux Congrès s'est réuni, le 21 Août, au nombre de . . . 102 membres (!!!); pour désigner un candidat définitif aux prochaines élections législatives; mais que, pendant quatre heures, ces 102 membres n'ont fait que voir et entendre quelques personnages se manger le nez, s'engueuler comme des fifres, se cravacher d'accusations et de démentis, s'accabler de noms d'oiseaux, sans avoir pu d'ailleurs, proclamer aucun candidat définitif! . . .

Que nous chantaient donc, ces jours passés, les journaux de Paris, que le dit Congrès avait proclamé M. le Gouverneur Rodier, à l'u-na-ni-mi-té?

Quel est donc le joyeux fumiste qui avait envoyé cette nouvelle, par câblogramme, à la *Presse métropolitaine*, selon votre noble expression ?

Ne serait-ce pas encore vous, par hasard, et avec une précipitation toujours un peu irréfléchie. . . tant je vous crois ardent, toujours prêt à admettre la sûre réalisation de vos pronostics, toujours prêt à prendre vos désirs pour des réalités ?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire :

Mais aussi, pourquoi quelques-uns d'entre vous, vous compris, êtes-vous si. . . . comment vous dirai-je cela pro-

prement?... si loufocs, dans le parti qui cherche tant à se débarrasser de moi aujourd'hui!

En effet, et pour ce qui vous concerne personnellement tout d'abord, n'était-ce pas de la pure loufoquerie de votre part, le 20 mai, de commencer par m'assurer du respect du Parti ouvrier, pour me présenter, tout de suite après, comme un affreux gremlin, sauf à me promettre, ensuite encore, un *respectueux* adieu du Parti ouvrier, pour 1910, et pour le jour de ma mise définitive au rancart?

Quelle nécessité y avait-il pour vous de mettre ensemble des choses si contradictoires?

Quelle nécessité y avait-il pour vous de faire, en quelque sorte, une injure de plus au Parti ouvrier, en parlant de son respect pour un gremlin?

Ne pouviez-vous présenter ce gremlin, sans faire la moindre allusion au respect du Parti ouvrier pour lui?

De plus, n'était-ce pas en quelque sorte encore, desservir ce gremlin et le recommander en même temps?

N'était-ce pas, je le répète, pure loufoquerie?...

Je sais bien que, sous votre plume, cette mention de respect pouvait passer pour de l'ironie; et moi-même j'ai été le premier à vous le dire. — Mais, n'avez vous pas compris, et ne comprendrez-vous pas encore, que ce n'avait été là qu'une concession purement gratuite que je vous faisais, et pour les besoins de ma cause à moi?

Quelle véritable ironie pouviez-vous faire, en effet, sur du respect accordé à mes cheveux blancs, non encore salis par moi, vous le savez bien? — (Pour une fois, permettez-moi d'être immodeste comme vous.)

Quelle véritable ironie pouviez-vous faire sur du respect accordé, en ma personne, *surtout* à mon *ascendant*, qui, au contraire de quelques autres ascendants, avait toujours mérité tout respect, vous le savez bien aussi?

Il n'y avait donc aucune réelle ironie de votre part. C'était bien sérieusement que, tout en me proclamant une canaille, vous étiez obligé de reconnaître le respect que m'accordait le Parti ouvrier.

Et alors, j'en reviens à mon dire : loufoquerie, loufoquerie pure, vous dis-je !

Voilà pour ce qui vous concerne personnellement ; et ce seul exemple suffit pour cette fois, n'est-ce pas ?

Passons maintenant à vos associés.

Or, je vous le demande, n'était-ce pas aussi loufoquerie de leur part, d'avoir voulu constituer un Congrès électoral, sans la participation du corps électoral lui-même ?

N'était-ce pas, d'abord, l'aveu dépouillé d'artifice, par eux-mêmes, que leur ancien prétendu Comité central — celui avec lequel ils avaient fait les élections pour le Conseil général — n'était qu'un faux comité, comme je vous le disais naguère ?

Loufoquerie !

N'était-ce pas ensuite se préparer les pires déboires que de choisir, eux-mêmes et arbitrairement, *cent deux* membres pour un Congrès électoral, *en Guyane* ? (L'événement le leur a bien montré le 21 août).

Loufoquerie !

N'était-ce pas surtout de la loufoquerie que d'avoir institué ce Congrès comme Congrès purement *radical*, alors que ceux qui l'instituaient, s'étaient proclamés *socialistes unifiés* en 1906, et avaient, alors, soutenu ma candidature comme socialiste unifié.

N'était-ce pas loufoquerie que de se déclarer, ainsi, moins avancé que le Parti Ursleur lui-même, que l'on combat à l'égal de moi, et qui s'intitule, lui, au moins : *radical-socialiste*.

N'était-ce pas loufoquerie d'espérer attirer, ainsi, à soi, la classe ouvrière, tout en lui faisant une nouvelle

injure, c'est-à-dire tout en ayant l'air de lui dire qu'on la croyait, encore une fois, assez bête pour se rallier au *Radicalisme* ?

A propos, et entre parenthèses, Vieux Nègre, mes délices, vous qui me traitiez si spirituellement de renégat naguère, voudriez-vous me dire, aujourd'hui, qui est le plus indiscutablement convaincu d'apostasie dorénavant, de vous et de vos associés qui, de *socialistes unifiés*, vous êtes faits radicaux, ou de moi qui suis resté *socialiste unifié*, et le resterai indéfiniment, quoi que vous en pourrez penser et dire?...

Non ? — Alors, passons.

Mais, le comble de la loufoquerie n'avait-il pas été de vouloir susciter des candidatures nouvelles aux prochaines élections législatives, alors que l'on savait qu'il y aurait déjà, sûrement, deux candidatures : celle de M. Ursleur et la mienne ?

N'était-ce pas vouloir préparer bénévolement — j'allais écrire un autre mot — le succès de M. Ursleur, dont on prétend, cependant, ne vouloir à aucun prix ?

N'était-ce pas, en quelque sorte, se vendre, soi et la classe ouvrière, au parti de M. Ursleur, alors que c'était moi que l'on accusait de m'être vendu.

Vous ne comprenez pas, Vieux Nègre de mes rêves ?

Eh bien, on va vous expliquer ça en détail ; suivez attentivement mon raisonnement, et tâchez d'être, une fois de plus, en veine de compréhension.

En 1906, nous n'étions que deux candidats, M. Ursleur et moi, soutenus par deux partis, n'est-ce pas ?

Aux élections, je fus élu par.....	1.988 voix
je crois (je cite de mémoire), contre.	1.445 voix
données à M. Ursleur.	<hr/>
Différence.....	543 »

Depuis, vous et vos associés avez divisé mon ancien parti, et cherchez à présenter un troisième candidat en 1910.

Pour que ce candidat eût raison de M. Ursleur et de moi, il faudrait qu'il m'enlevât, ou la totalité de mes voix de 1906, ou au moins 1446 de ces voix. (Je ne tiens pas compte des petites différences qui ont pu se produire, depuis 1906, par suite de mortalité, etc...)

Or, malgré la déconcertante confiance que vous et vos quelques associés avez en votre autorité sur la population ; malgré mon *impopularité*, proclamée par vous ; malgré le *lâchage* dont vous avez accusé mes électeurs à mon endroit, croyez-vous, sincèrement, que vous réussirez à faire passer à votre nouveau candidat la totalité de mes voix de 1906 ?

Voyons, là, franchement, non, n'est-ce pas ?

Vous ne lui en ferez passer qu'une partie.

Combien ?

1500 ?...

Je me trompe peut-être, mais, suivant moi, c'est encore beaucoup.

Voyons, soyons bon prince. Je vous en accorde 1400.

Dans ces conditions, et à moins de *barbados*, *introductions frauduleuses de bulletins dans les urnes*, et autres trucs, qu'il faut redouter toujours, vous dis-je, il est évident, n'est-ce pas, intelligent Vieux Nègre, que votre candidat et moi, nous serons battus par M. Ursleur, sinon au premier tour, du moins au second ? — Car, pour mon compte, je vous préviens que, sous aucun prétexte, je ne me désisterai au second tour, ni purement et simplement, ni en faveur de personne — conformément d'ailleurs aux prescriptions du Parti ouvrier, sinon à la prétendue *discipline républicaine*, désormais reconnue une fumisterie, qui, du reste, ne sera aucunement en jeu dans la circonstance.

En réalité, vous ne m'enlèverez même pas 1400 de mes voix de 1906.

Nous n'en serons que plus sûrement battus, votre candidat et moi, par M. Ursleur.

Nous le serons d'autant plus, que, si j'en crois les nouvelles que j'ai eues de votre fameux Congrès, il n'y aura pas que trois candidats, mais d'autres encore, qui n'entameront que mes voix de 1906, et non celles de M. Ursleur.

C'est ainsi que tel, qui dans son outrecuidante suffisance, s'attendait à se voir proclamer seul candidat définitif, par le Congrès, est arrivé bon dernier aux votes, paraît-il, mais n'en a pas moins décidé, comme moi-même, de poser sa candidature quand même, en dehors de celle de M. Rodier, avec ou sans Comité, v'lau !...

C'est ainsi que la candidature vient d'être aussi offerte, dit-on, à l'improviste, à M. Grodet, qui a accepté, mais qui court comme nous tous au devant d'un échec, le Parti Ursleur étant resté, restant, devant rester absolument compact et intact, malgré toutes espérances contraires.

Comprenez-vous maintenant, précieux Vieux Nègre, qui, par votre article du 20 mai, m'avez si loufoquement procuré le moyen de dire toutes ces choses à mes électeurs, par votre intermédiaire ?

Eh bien, cela compris, est-ce moi, je vous le redemande qui me suis vendu à M. Ursleur, ou vous autres, les loufocs, qui vous préparez à lui redonner la députation de la Guyane ?

Toute la question est de savoir si la classe ouvrière consentira à vous suivre dans cette voie, après ces explications que je vous envoie, du reste, surtout pour vous-même — car, pour elle, elle a certainement compris, depuis longtemps, toutes vos loufoqueries.

Maintenant, si, malgré tout, elle consent, quand même à vous suivre, parbleu ! je n'aurai absolument rien à dire. — En effet, si socialiste que je sois — et je le suis, vous pouvez m'en croire — je ne saurais être plus socialiste que la classe ouvrière de la Guyane elle-même, n'est-ce pas?...

Mais, c'est égal : jusqu'à complète expérience faite, permettez-moi de douter fortement que cette classe veuille aucunement participer à vos loufoqueries. Je suis convaincu qu'elle vous les laissera pour compte,

Hé... dites-moi... n'était-ce pas déjà un peu commencé, le 21 août?...

Maintenant, un dernier mot.

Je lis dans le numéro de l'*Œil* du 2 septembre, et sous la signature de M. P. Doré — à la bonne heure ! Ce n'est pas comme pour vous, mon cher Vieux Nègre. Ici, du moins, l'on sait à qui l'on a affaire...

Je lis, dis-je, dans l'*Œil* du 2 septembre, et sous la signature de M. P. Doré, la phrase suivante :

« Il est de notoriété publique — (la coquine ! elle se fourre donc partout ?) — que ce dissentiment s'est produit à l'occasion de la candidature de MM. Grodet, Rodier et Ronjon au siège de député de la Guyane que laissera vacant, en mai prochain, l'honorable M. Franconie, dont on n'entend plus parler..... ».

Dont on n'entend plus parler!....

Si j'en crois ma correspondance privée, il y avait pourtant deux jours, *ce même deux septembre*, que ma première réponse à vous adressée avait été complètement distribuée à Cayenne, et y avait même eu un certain retentissement, m'écrivit-on.

Que fallait-il donc à M. Doré pour qu'il entendit parler de moi ? C'était là une surdité vraiment revêche !

Mais je vois : comme pour l'abbé Vertot, le siège de M. Doré était probablement déjà fait, je veux dire, son article déjà composé à l'imprimerie. Autorisé par l'exemple du fameux abbé, il n'aura rien voulu en modifier.

Au demeurant, M. Doré a-t-il jamais entendu parler de moi, depuis le mois janvier 1907 ? J'en doute fort, d'après tout ce que je vous ai raconté dans ma *Quatrième*. — N'est-ce pas mon cher Vieux Nègre ?

Mais, M. Doré n'aura rien perdu pour avoir si longtemps attendu. Je veux espérer que, depuis le 2 septembre, il aura enfin entendu parler de moi.

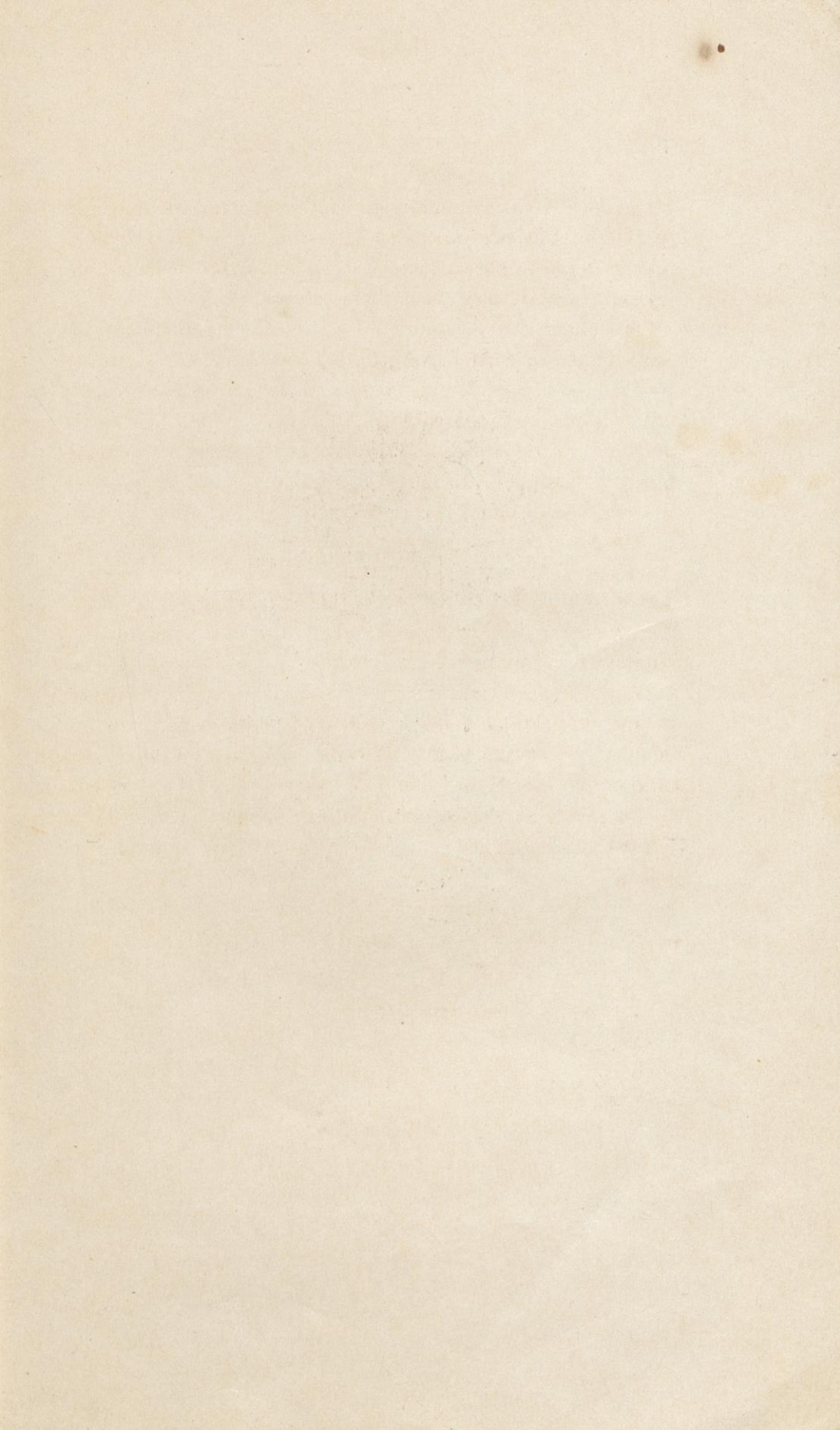
Du reste, tout est bien amusant dans toute cette affaire. Après m'être vu traiter de traître, d'ingrat, de renégat, d'incapable, que sais-je encore, dans le même journal où l'on m'assurait du respect du Parti ouvrier, voilà qu'aujourd'hui, et toujours dans le même journal, l'on m'appelle l'honorable M. Franconie, et annonce que je vais laisser vacant, en 1910, le siège de député de la Guyane, juste au moment où j'annonce avec fracas que je serai de nouveau candidat. N'est-ce pas, que c'est drôle ?...

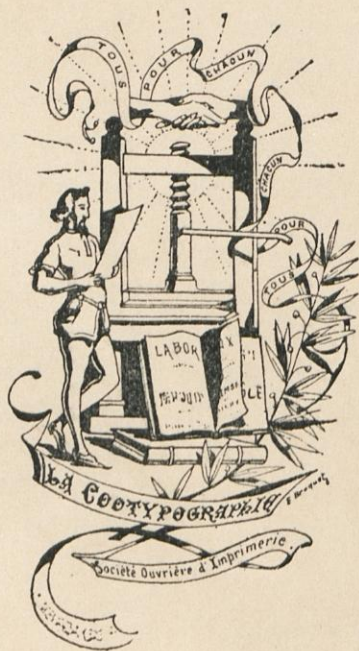
Comme d'habitude, sans adieu, ô précieux Vieux Nègre, certainement le meilleur de mes amis, sans l'avoir voulu.

Gustave FRANCONIE.

Asnières, le 25 Septembre 1909.











20739